



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 7 mai 2020

Valence accompagne la reprise de la scolarité

Suite à la réouverture des écoles annoncée le jeudi 14 mai prochain et après la distribution de 4000 masques aux élèves des écoles élémentaires, la Ville de Valence accompagne la reprise scolaire par différentes mesures, afin d'assurer des conditions sanitaires maximales au personnel et aux élèves, dans le strict respect du protocole sanitaire imposé par l'Éducation nationale.

Un protocole sanitaire conséquent à mettre en œuvre d'ici lundi

Malgré la difficulté de mise en œuvre, en très peu de temps, d'un protocole sanitaire particulièrement chargé, la Ville de Valence est pleinement mobilisée, via ses effectifs habituels et grâce au renfort d'une vingtaine d'agents d'autres services municipaux notamment en charge de la jeunesse, des loisirs et des sports.

Le service entretien ménager est, évidemment, particulièrement impacté.

La Ville compte sur le nombre limité d'enfants, la circonscription des espaces utilisés et l'absence de restauration nécessitant de la réception et de la préparation, pour être dans les temps.

Chaque école ayant sa propre organisation, liée au nombre d'élèves attendus et aux enseignants disponibles, ce sont les directeurs d'écoles et les enseignants qui informeront les familles sur les modalités de réouverture de l'école et des différentes classes.

Les accueils périscolaires ouverts les jours de classe

Suite à la réouverture des écoles annoncée le jeudi 14 mai 2020, les accueils périscolaires seront également opérationnels à compter de cette date.

Seuls les enfants ayant cours auront accès aux temps périscolaires, ouverts uniquement les jours de classe aux horaires habituels.

Par ailleurs, la restauration scolaire dans son format habituel ne reprendra pas jusqu'à nouvel ordre. Il est donc demandé aux parents de fournir à leur(s) enfant (s) un repas froid (pique-nique tiré du sac) comprenant une gourde ou bouteille d'eau. A noter que les repas ne pourront pas être mis dans une armoire réfrigérée.

Pour permettre à la Ville de prévoir l'effectif d'encadrement nécessaire, les parents sont invités à mettre à jour leurs réservations du service périscolaire à compter du 18 mai (les 14 et 15 mai ne donneront pas lieu à une facturation :

- sur le [portail famille de Valence Romans Agglo](#),
- par mail à periscolaire@mairie-valence.fr,
- par téléphone au 04 75 79 23 46.

Toute inscription non annulée sera facturée.

Du matériel de protection pour les enseignants

En complément des masques qui seront remis aux enseignants par l'Éducation nationale, la Ville de Valence mettra à disposition de chacun d'entre eux un bidon de gel hydro-alcoolique de 250ml.

Elle s'occupe également de réapprovisionner toutes les écoles en savon et essuie-mains.

CONTACT PRESSE : Émilie Gay
04 75 79 20 19 – emilie.gay@mairie-valence.fr

De plus, dans chaque école seront fournis un ruban de rubalise, du scotch pour le marquage au sol ainsi que 10 masques taille enfant dans le cas où il faudrait isoler un élève dans la journée pour cause de suspicion de Covid-19.

La réouverture de l'accompagnement à la scolarité dans les MPT

Les Maisons pour tous de Valence rouvriront leurs portes au public tous les matins, de 9h à 12h, à partir du lundi 18 mai. Dans le cadre de cette réouverture, les jeunes pourront reprendre l'accompagnement à la scolarité selon des modalités qui leur seront précisées (dispositif CLAS).

CONTACT PRESSE : *Émilie Gay*
04 75 79 20 19 – emilie.gay@mairie-valence.fr

valence.fr *valence*^{fr}   

